

FORMATION CONTINUE

Construction et réparation des structures - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le [Centre de développement professionnel de la Faculté de génie](#) (CDP Génie)

Contexte

Des sommes importantes sont investies chaque année pour la construction et la réparation de structures. Dans le but d'aider le surveillant des travaux à anticiper d'éventuels problèmes au chantier, la Direction générale des structures a mis au point une formation couvrant les documents contractuels qui traitent des structures.

Présentation

Donner aux surveillants et à leurs représentants techniques une connaissance de base des documents contractuels types du Ministère. Les former de façon qu'ils puissent être proactifs sur le chantier et vérifier que les travaux réalisés par l'entrepreneur sont en tout point conforme aux exigences des documents d'appels d'offres.

Public cible

Cette formation s'adresse aux firmes de génie-conseil et aux employés du ministère des Transports du Québec. Plus spécifiquement, elle s'adresse à leurs surveillants et à leurs représentants techniques (ingénieurs ou techniciens).

Si vous travaillez plutôt pour un entrepreneur, nous vous invitons à la formation [Construction et réparation de structures pour les entrepreneurs et leurs sous-traitants œuvrant pour le MTMD](#), puisque celle-ci a été spécialement développée pour vous.

DURÉE

37.5 heures

TARIF RÉGULIER

2 315 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

2 115 \$

OÙ ET QUAND

Campus de Longueuil

06 au 10 mai 2024

Date limite d'inscription : 2 mai 2024

Renseignements

450 463-1835, poste
61710

1 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

Note

Précisions sur le cours:

- Formation offerte en présentiel au Campus de Longueuil;
- Examen d'une durée de **deux heures**.

À la demande du MTMD, les téléphones cellulaires, les ordinateurs et autres appareils électroniques sont interdits durant l'examen.

Matériel requis :

- Calculatrice;
- Dernière version : Devis type - Construction et réparation (fourni);
- Dernière version : annexes pour les différents devis (fourni);
- **Dernière version papier du Cahier des charges et devis généraux (CCDG) – Infrastructures routières – Construction et réparation (non fourni. Le participant et/ou son inscripteur devra se le procurer et l'imprimer);**
- Manuel de construction et de réparation des structures (fourni). **Version électronique interdite durant l'examen.**

Information supplémentaire :

- Le participant devra avoir visionné les capsules de formation qui seront fournies avant la formation (**obligatoire**).

CONTENU

Contenu

Ouvrages en béton, construction de dalle, protection de dalle, démolition du béton, fondations, pieux, équipements, charpente métallique, précontrainte, réparation du béton, béton projeté, murs et ponceaux, peinture, ponts temporaires et ouvrages en bois.

PERSONNES FORMATRICES



BERNARD PILON, ING., M.SC

Bernard Pilon a obtenu son baccalauréat en génie civil de l'Université Laval en 1996 puis a complété une Maîtrise sur le béton compacté au rouleau issu de retraitement en 1998. Il a débuté sa carrière au département de ponts et charpentes du Canadien National à Montréal, où il a travaillé pendant près de deux ans. Il s'est par la suite joint à l'équipe de la Direction des structures du ministère des Transports.

M. Pilon a occupé divers postes en évaluation de la capacité portante puis en entretien et en conception des structures. Il a notamment participé à de nombreux projets de réparation de ponts en tant que concepteur. Depuis 2012, il est le chef du module de la Surveillance des structures, qui offre du soutien aux surveillants de

chantier et qui gère la mise à jour des devis types ainsi que de la section « ouvrages d'art » du Cahier des charges et devis généraux. Ses domaines de spécialité sont les structures en béton armé de même que l'interprétation des clauses techniques des documents contractuels du Ministère.



CHRISTIAN CANTIN, ING.

Détenteur d'un baccalauréat en génie civil de l'Université de Sherbrooke, M. Christian Cantin a œuvré pendant près de 10 ans pour un entrepreneur en bâtiment commercial et industriel à titre d'ingénieur-concepteur en charpentes métalliques et fondations superficielles. Par la suite, il s'est joint à la Direction des structures du Ministère des Transports du Québec. Il a débuté à titre d'ingénieur-concepteur en entretien et réparation de ponts, et par la suite à la conception d'ouvrages neufs. Au cours des dernières années, il s'est joint au Module surveillance de chantier où il a traité de nombreux problèmes complexes reliés à la conception, fabrication, construction ainsi qu'à l'entretien d'ouvrages d'art avec une spécialisation en charpente métallique et équipements.

Dans le cadre de ses fonctions, il doit fréquemment comprendre et interpréter les différentes clauses normatives ainsi que les concepts d'ingénierie, de métallurgie, de boulonnage et de soudage. Il est responsable des formations ainsi que des mises à jour du CCDG, du devis type ainsi que du Manuel de construction et réparation des structures dans les domaines des charpentes métalliques, appareils d'appui, joints de dilatation, revêtements et ouvrages en bois.



PRISCILLA DESGAGNÉS ING., M.SC.

Priscilla Desgagnés a obtenu son baccalauréat en génie géologique de l'Université Laval en 2000 puis a complété une maîtrise en géotechnique, plus précisément en mécanique des sols en 2003. De juin 2002 à décembre 2017 elle a travaillée au sein de l'équipe Géotechnique et géologie de la Direction générale du Laboratoire des chaussées du ministère des Transports du Québec où elle a réalisé de nombreuses études géotechniques pour la construction de fondations d'ouvrages d'art (sur fondations superficielles, pieux et pieux caissons), ainsi que pour la construction de remblais routiers sur sols compressibles. Ses tâches incluait également la réalisation d'études géotechniques pour la stabilisation de talus naturel et la réparation de glissements de terrain.

En janvier 2018, Madame Desgagnés s'est jointe au module Surveillance de la Direction générale des structures du MTQ qui offre un soutien aux surveillants de chantier. Elle est responsable des formations ainsi que des mises à jour du CCDG, du devis type ainsi que du Manuel de construction et réparation des structures dans les domaines des fondations superficielles et profondes, des batardeaux et soutènements temporaires, ancrages au roc et contrôle des ondes vibratoires.

ÉRIC STE-CROIX, ING.



M. Ste-Croix a obtenu son Baccalauréat en génie civil à l'Université Laval en 1996 avec une spécialité en structures.

Depuis 1996, M. Ste-Croix a acquis de multiples connaissances et expériences en structures et plus particulièrement en structures de béton armé ainsi qu'au niveau de la maîtrise et du savoir du béton comme matériau de construction.

Après avoir occupé différentes fonctions dans les entreprises privées et dans le génie conseil, il travaille au MTQ depuis 2012 à la Direction générale des structures. Jusqu'en 2014, il a agi comme expert en inspection et comme évaluateur de capacité portante en ouvrages d'art, principalement pour les ouvrages en béton armé mais aussi pour les structures d'acier.

Il s'est joint depuis 2014 à l'équipe du module surveillance à la Direction des structures du MTQ.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Tarif lève-tôt	2 115,00 \$
Inscription régulière	2 315,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Le tarif lève-tôt se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut le matériel didactique, les pause-café, le repas du midi et le stationnement.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

CAMPUS DE LONGUEUIL

06 au 10 mai 2024

- 06 au 09 mai, de 8 h 30 à 17 h
- 10 mai, de 8 h 30 à 14 h 45

- Examen, le 10 mai de 15 h à 17 h (durée : 2 h)

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditations

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**

Ordre des ingénieurs du Québec



Dans la mesure où elles sont liées à l'exercice de vos activités professionnelles, nos activités de formation sont admissibles en vertu des articles 2 à 10 du [Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs](#) (RLRQ, c. I-9, r. 9) de l'OIQ.